

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 octobre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° II-1636

présenté par

M. Woerth et M. Saint-Martin

à l'amendement n° 1394 du Gouvernement

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 56, insérer l'article suivant:

Mission « Plan de relance »

Après les mots :

« livre IV »

insérer les mots :

« de la deuxième partie ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de précision.